

## CURRICULUM VITAE

Vincent LEFEBVE (Docteur en sciences juridiques)

Mise à jour : 1<sup>er</sup> mai 2015

### I. Informations générales

- 1.1. Nom, Prénom(s) : Lefebve, Vincent, Maurice
- 1.2. Sexe : Masculin
- 1.3. Pays, ville et date de naissance : Belgique, Boussu, 26/12/1979
- 1.4. Nationalité : Belge
- 1.5. Adresse complète du domicile légal : 42 rue des Merisiers, 1170 Bruxelles
- 1.6. Adresse courrier : 42 rue des Merisiers, 1170 Bruxelles
- 1.7. Téléphone : 0474/97 67 08  
Courriel : vlefebve@hotmail.com
- 1.8. Connaissance des langues : - maternelle : français  
- active : anglais  
- passive : néerlandais
- 1.9. N° carte SIS : 791226 203 81
- 1.10. N° NISS : 1335591279

## II. Titres universitaires

### Doctorat en sciences juridiques (2013)

Université Libre de Bruxelles (Faculté de droit).

Intitulé de la thèse : « Politique des limites, limites de la politique. La place du droit dans la pensée de Hannah Arendt ».

Thèse réalisée grâce à l'obtention d'un financement mini-arc (2009-2013).

Co-promoteurs : Julie Allard et Luc Wintgens.

Membres du jury (outre les co-promoteurs) : Thomas Berns (Secrétaire du jury, ULB), Benoît Frydman (Président du jury, ULB), François Ost (Université Saint-Louis Bruxelles), Antoine Garapon (Institut des Hautes Études sur la Justice) et Anne-Marie Roviello (ULB).

### DEA en Philosophie et Culture (2005)

Université Libre de Bruxelles (Faculté de philosophie et lettres).

Moyenne générale : 89 % (rem. : le règlement de ce troisième cycle ne prévoyait pas, à l'issue de celui-ci, l'attribution de grades académiques).

### Master en théorie du droit (2003)

Académie européenne de théorie du droit (Bruxelles).

Grande distinction.

Mémoire rédigé sous la direction de François Ost « Émergence du principe de responsabilité en droit international de l'environnement? L'exemple de la pollution accidentelle du milieu marin par les hydrocarbures » (Grande distinction : 17/20).

### Licence en droit (2002)

Université Libre de Bruxelles (Orientation : droit patrimonial).

Grande distinction.

Dans ce cadre : programme *Erasmus* à la University of Sussex (Brighton Royaume-Uni 2001).

### **III. Carrière. Postes occupés**

- Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2014, chargé de recherches du FNRS, rattaché au Centre de droit public et au Centre de droit international.

- Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2013 et le 30 septembre 2014 : Assistant temps plein à la Faculté de droit, rattaché aux Centre de droit public et Centre de droit international.

- Entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 30 septembre 2013, titulaire d'une bourse mini-arc à l'Université libre de Bruxelles (Faculté de droit).

Membre du Centre Perelman de philosophie du droit (2009-2011) et, depuis le printemps 2011, du Centre de droit public.

- De janvier 2006 à septembre 2009 : Juriste-légiste au sein de la Direction Générale de la Législation et des Libertés et Droits Fondamentaux du Service Public Fédéral Justice.

- De janvier 2004 à décembre 2005 : Avocat stagiaire au barreau de Bruxelles, au sein du cabinet TOSSENS & PRIOUX.

#### **IV. Publications et activités scientifiques**

##### *Listes des publications*

##### Ouvrage publié à titre d'auteur

*Politique des limites, limites de la politique. La place du droit dans la pensée de Hannah Arendt*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, coll. « Philosophie politique : généalogies et actualités », à paraître en 2015.

##### Ouvrages édités en collaboration

Julie Allard, Olivier Corten, Martyna Fałkowska, Vincent Lefebve et Patricia Naftali (dir.), *La vérité en procès. Les juges et la vérité politique*, Paris, LGDJ, coll. « Droit et société », 2014.

##### Parties d'ouvrages collectifs

« La Révolution en quête d'identité. Le procès de Marie-Antoinette », in Julie Allard, Olivier Corten, Martyna Fałkowska, Vincent Lefebve et Patricia Naftali (dir.), *La vérité en procès. Les juges et la vérité politique*, Paris, LGDJ, coll. « Droit et société », 2014,

##### Articles

« Hannah Arendt nous aide-t-elle à penser l'espace public ? », *Scènes* (revue de *La Belonne, Maison du Spectacle*), numéro 29 (automne 2010), pp. 31 et s.

« Politique des limites, limites de la politiques. La place du droit dans la pensée de Hannah Arendt » (discours de soutenance publique de doctorat à la Faculté de droit et de criminologie de l'ULB), *Revue de droit de l'ULB*, 2014, vol. 41, n° 1, pp. 9-17.

« Frontières et inclusion politique à la lumière du cinéma contemporain. Une analyse 'en miroir' du *Village* de M. Night Shyamalan et de *Dogville* de Lars von

Trier » (à paraître dans l’ouvrage qui fera suite aux septièmes rencontres « Droit et cinéma » de La Rochelle (juin 2014), sur le thème: « Frontière(s) au cinéma ».

« Hannah Arendt et le problème de la justice pénale internationale. Quelles ressources pour éclairer les débats contemporains ? », *Revue interdisciplinaire d’Études juridiques*, en cours de publication.

« La théorie constitutionnelle de Hannah Arendt ou l’articulation entre droit et politique à l’épreuve du phénomène révolutionnaire », article soumis à *Jurisdoctoria. Revue doctorale de droit public comparé et de théorie juridique*, afin de figurer dans le n° 12 (« Droit et politique »), 2015, en cours de publication.

#### Publications en ligne

« Compte rendu du Colloque “Arrêts sur images. Les représentations du juge à l’écran” », <http://www.justice-en-ligne.be/article714.html>

« Penser la justice pénale internationale avec Hannah Arendt (Margarethe Von Trotta, 2013) », <http://cdi.ulb.ac.be/penser-la-justice-penale-internationale-avec-hannah-arendt-margarethe-von-trotta-2013-une-analyse-de-vincent-lefebve/>

« Hannah Arendt à Jérusalem. Au-delà de la question du mal, celle de la ‘grandeur du judiciaire’ », [http://www.arcdroit.ulb.ac.be/Analyse\\_Hanna\\_Arendt.html](http://www.arcdroit.ulb.ac.be/Analyse_Hanna_Arendt.html)

#### Rapports, comptes rendus, notes de lecture

Avec Emmanuel Slautsky : Recension de l’ouvrage *De la certitude à la confiance. Le principe de sécurité juridique dans la jurisprudence de la Cour de justice de l’Union européenne* (Jérémy Van Meerbeeck, préface de François Ost, Bruxelles, Anthemis/Publication de l’Université Saint-Louis Bruxelles, 2014), *Revue trimestrielle des droit de l’homme*, janvier 2015.

Recension de l’ouvrage *Les catégories ethno-raciales à l’ère des biotechnologies. Droit,*

*science et médecine face à la diversité humaine* (Guillaume Canselier et Sonia Desmoulin-Canselier [dir.], Paris, Société de législation comparée, 2011), *Lettre Recherche Droit et Justice* (Mission de recherche Droit et Justice) 2011, n°37, pp. 18-19.

Recension de l'ouvrage *La démocratie sans demos* (Catherine Colliot-Thélène, Paris, PUF, 2011) pour la revue *Droit et société*, 2012/3, n°82, pp. 803-806.

### *Activités scientifiques*

#### Participations à des colloques

Intervention en qualité d'orateur dans le cadre du colloque international « Arrêts sur image. Les représentations du juge à l'écran » qui s'est tenu les 13 et 14 mars 2015 à l'Université Libre de Bruxelles : « Le juge tragique » (13 mars, Atelier 3 : « Les figures du juge au cinéma »).

Intervention en qualité d'orateur dans le cadre du colloque international « La vérité en procès. Le juge et la vérité politique » qui s'est tenu les 8 et 9 décembre 2011 à l'Université Libre de Bruxelles : « La Révolution en quête d'identité. Le procès de Marie-Antoinette » (9 décembre 2011, session de l'après-midi).

Intervention en tant qu'orateur dans le cadre des « Journées Hannah Arendt » qui se sont tenues les 26 et 27 janvier 2012 à l'Université Paris Diderot (organisation : Martine Leibovici et Etienne Tassin du Centre de Sociologie des Pratiques et des Représentations Politiques – CSPRP) : « Les modèles politiques de Hannah Arendt et la question du droit : Révolution, républicanisme, totalitarisme » (27 janvier 2012, session de l'après-midi).

#### Invitations comme conférencier, hors congrès et colloques

Intervention en qualité d'orateur dans le cadre Séminaire du JILC (Justices images langages cultures) organisé par Barbara Villez (Paris 8 / LCP), en partenariat avec l'Institut des Hautes Études sur la Justice (IHEJ) et le Laboratoire Communication

et Politique du CNRS (LCP), le 21 novembre 2014 à l'IPJ (Institut pratique du journalisme) Paris Dauphine : « Les représentations du juge à l'écran. Vers une réévaluation du rôle politique des juges et de la justice ? ».

Intervention en qualité d'orateur dans le cadre des midis du Centre de droit international, le 22 avril 2014 : « Hannah Arendt et la justice pénale internationale : quels enjeux pour les débats contemporains ? ».

Intervention en qualité de discutant dans le cadre du cycle de séminaires pluridisciplinaires « Figures du juge. Traditions, savoirs et approches » (Centre de droit public), le 25 mars 2014 : « Le juge : un citoyen idéal pour la cité grecque ? Du juré au magistrat », par Aude Cassayre.

Intervention en qualité de discutant dans le cadre du séminaire « Qu'est-ce qu'une ontologie de la relation ? » (Centre de recherche en Philosophie), le 27 mars 2013 : « Le droit comme relation ? Brève introduction à la cosmographie des rapports juridiques », par Laurent de Sutter.

Conférence donnée à l'Université Libre de Bruxelles dans le cadre des « Midis du Centre de droit public », le 20 mars 2012 et intitulée « Qu'est-ce qu'une révolution ? Une lecture de Hannah Arendt ».

Intervention en qualité de discutant lors de la conférence donnée par Etienne Tassin dans le cadre du séminaire doctoral *Polis* (co-organisé par le Centre de théorie politique, le Centre de recherche en philosophie et le Centre de droit public de l'Université Libre de Bruxelles) qui s'est tenue le 22 mai 2012 et intitulée : « Hannah Arendt : la signification des droits de l'homme ».

Intervention en qualité d'orateur dans le cadre du séminaire doctoral *Polis* (co-organisé par le Centre de théorie politique, le Centre de recherche en philosophie et le Centre de droit public de l'Université Libre de Bruxelles), le 19 juin 2012 :

« Réflexions sur la désobéissance civile et la justice à partir de l'œuvre de Hannah Arendt : Arendt aurait-elle sous-estimé la capacité des institutions judiciaires à accueillir le phénomène de la désobéissance civile ? ».

*Activités de vulgarisation*

Interview parue dans *La Libre Belgique* du 14 mars 2015 : « Comment les séries télé tronquent l'image de la justice » (avec Julie Allard).

« The witch is dead, long live the witch », Billet d'humeur publié sur le site du Centre de droit public (<http://droit-public.ulb.ac.be/>), le 21 mai 2013.

Conférence donnée à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz (café-citoyen), le 20 novembre 2009 : « La désobéissance civile : expression d'un droit au dissentiment ? ».

Interview parue dans le numéro de février 2010 du magazine *Espace de Libertés* (magazine du Centre d'action laïque) : « La désobéissance civile peut incarner un droit démocratique au dissentiment ».

Animation d'un numéro de « Paroles de chercheurs. Les podcasts de la recherche à l'ULB », « le procès de Marie-Antoinette », 18 janvier 2012.

## **V. Activités d'enseignement**

À la Faculté de droit, Maître d'enseignement, titulaire du cours de méthodologie de la recherche et de la rédaction en droit public interne (2014-2015). Assistant chargé de dispenser les séminaires d'exercices pratiques dans le cadre du même enseignement (2014-2015).

À la Faculté de philosophie et Lettres, Maître d'enseignement assurant une partie de l'enseignement dispensé dans le cadre du cours intitulé « Séminaire de philosophie juridique et politique » (2013-2014 et 2014-2015).

Au SPF Justice : formation donnée aux greffiers des cours et tribunaux de l'ordre judiciaire relative au règlement européen 805/2004 portant création d'un titre exécutoire européen pour les créances incontestées (mars 2008)

## **VI. Responsabilités logistiques dans le cadre de l'enseignement et de la recherche**

### Organisation de colloques nationaux ou internationaux

Membre du Comité chargé de l'organisation du Colloque international *Arrêts sur images. Les représentations du juge à l'écran* (13 et 14 mars 2015, Université libre de Bruxelles).

Membre du Comité chargé de l'organisation du Colloque international *La vérité en procès* (8 et 9 décembre 2011, Université libre de Bruxelles).

### Autres

Durant les années académiques 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, organisation d'un séminaire pluridisciplinaire intitulé : « Figures du juge. Traditions, savoirs, approches » (Centre de droit public).

Durant les années académiques 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, organisation d'un cycle de projections/débats intitulé : « Arrêts sur images. Les représentations du juge au cinéma » (Centre de droit public et Centre de droit international).

Durant l'année académique 2009-2010, organisation d'un cycle de conférences, données dans le cadre du cours « Exercices sur des questions de morale » (Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULB) ayant pris pour objet le traitement de la question du mal par la philosophie, en insistant sur les spécificités de ce traitement suite à la deuxième guerre mondiale et à la *shoah* (une attention toute particulière était accordée à la pensée de Hannah Arendt).

Durant l'année académique 2009-2010, organisation du Séminaire interne du Centre Perelman de philosophie du droit.

## VII. Brève présentation des thèmes de recherche.

Vincent Lefebvre a terminé, en décembre 2013, une thèse de doctorat intitulée *Politique des limites, limites de la politique. La place du droit dans la pensée de Hannah Arendt*.

Vincent Lefebvre a également consacré certaines recherches aux grands procès révolutionnaires ayant accompagné le déroulement de la Révolution française, et spécialement au procès de Marie-Antoinette.

Il s'intéresse, plus généralement, aux relations entre droit, politique et histoire, ainsi qu'au thème de la justice à travers ses représentations dans la littérature et au cinéma. Il a entamé, en octobre 2014, un mandat de chargé de recherches du FNRS afin de réaliser, sous la direction de Julie Allard, un programme de recherches intitulé : *Le juge au risque du septième art. Une réévaluation du rôle politique des juges et de la justice*.